Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue

française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1993)

Heft: 56: L'homme qui aimait les étoiles

Rubrik: Courrier des lecteurs

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Loi sur la nationalité : espoir!

66L'espoir est permis pour tous les "enfants oubliés " de la Suisse. Le chef de la section de la nationalité au Département Fédéral de Justice et Police nous a informés à Montreux (lors du Congrès des Suisses de l'étranger) que la loi sur la nationalité est en bonne voie de révision. La Commission du Conseil National adoptera prochainement son rapport, un projet sera ensuite soumis au Conseil Fédéral qui prendra position avant de la soumettre pour décision aux Chambres. Cette révision prévoit une naturalisation facilitée pour les enfants de Suissesses nés avant 1953 qui en manifesteront le désir et qui pourront prouver l'existence de liens étroits, quels qu'ils soient, avec la Suisse. Nous garderons un intérêt vigilant sur le bon cheminement de ce projet qui nous tient tant à coeur et ce, jusqu'à son aboutissememt."

> Agnès Contin et Edith Vannier

Votation du 28 novembre: TVA - attention danger

66 Par trois fois déjà le peuple de Suisse a rejeté l'adoption de la TVA, cette forme de ponction fiscale indolore parce que sournoise.

Artisan en France pendant près de 40 ans, j'ai connu l'instauration de ce régime et désire faire partager à mes compatriotes mon analyse concernant

Dans sa genèse, le projet présente cette taxe sous l'aspect de l'impôt le plus juste car percu sur la consommation. Ceci est vrai du point de vue économique. Si l'on examine la chose d'un point de vue social, il apparaît que le consommateur impécunieux a les mêmes besoins vitaux que le nanti; pour l'un la taxe sera une partie importante de son revenu et pour l'autre sera négligeable.

D'autre part, il ne faut pas se cacher la réalité: cette taxe est un facteur de hausse du coût de la vie, tout bien de consommation transitant par plusieurs intermédiaires avant de parvenir au consommateur et chaque fois l'Etat perçoit son obole; à titre d'exemple, un bien d'une valeur initiale de 100 francs passant par deux intermédiaires, atteindra le consommateur majoré de 24,30 francs de taxe plus les marges bénéficiaires de chaque négociant.

Pour l'instant la taxe prévue en Suisse est alignée sur les pays de la Communauté Européenne ; en France le taux moven est de 18,60% et les services nationaux se facturent entre eux la TVA. Rien n'interdit de penser qu'il en soit de même un jour en Suisse.

L'obstination, voire l'entêtement à nous présenter ce projet aux votations malgré trois refus ne peut éveiller qu'une légitime suspicion. Il convient de penser à tout ceci avant le 28 novembre si l'on ne souhaite pas voir notre Suisse fondre dans un moule commun, perdre son âme et son identité.

La qualité des productions suisses est un plus sûr garant de son expansion commerciale que son entrée dans la CE avec pour corollaire l'abandon de sa neutralité, de la souveraineté populaire, en un mot de la vraie démocratie.

Il convient de ne point céder au chant des sirènes promettant des lendemains ne pouvant enchanter qu'elles seules! "

A.-P. Buchmann

A découper et à donner à un de vos proches qui ne serait pas encore abonné...

Le Messager Suisse. ... bientôt il vous sera indispensable!

A-701 West

Vous ne connaissez pas encore Le Messager Suisse mais il vous sera bientôt indispensable. C'est lui qui vous apportera, tout au long de l'année, toute l'information que vous désirez sur la Suisse. Economie, culture, politique, civisme, tourisme, vous retrouverez tout cela en lisant "Le Messager Suisse".

Formulaire d'abonnement

Alors... Bienvenue à bord!

sager Suisse" (11 numéros).

Nom Prénom Adresse CP / Ville Au prix de:

France DOM/TOM et étranger 175 FF 190 FF

Abonnement de soutien

à partir de 200 FF

Règlement par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de FSSP/MS à renvoyer à : Le Messager Suisse, Service des abonnements, BP 55, 30250 Sommières. Tél. (16) 66.80.37.18